



CAP TSDD du 19 mars 2019 Compte-rendu

1/ Déclaration Préalable

http://snafit-unsa.org/IMG/pdf/dp_valide_cle883d1a.pdf

2/ Réponses de la Présidente de la CAP

Pour répondre aux demandes de bilan chiffré du corps des TSDD et du plan de requalification, l'Administration pourra produire un bilan du « plan de requalification » pour la partie liste d'aptitude. Cela lui semble plus difficile pour la partie examen professionnel mais la Présidente se renseignera auprès du service Recrutement et Mobilités pour étudier les possibilités.

Le bilan 2018 du corps des TSDD est en cours de validation.

Elle s'engage à transmettre nos revendications indiciaires et indemnitaires aux services concernés.

Séparation des listes de poste TSDD/SACDD : ce n'est pas « dans l'air du temps » mais la Présidente concède qu'il va falloir « *optimiser notre façon de travailler afin qu'aucun corps ne se sente lésé* ».

Inégalités entre spécialité : la répartition 50/50 du nombre de postes de la liste d'aptitude à TSDD entre les spécialités TG et EEI est reconduite pour cette année (après détermination du nombre de promotions attribué à la spécialité NSMG). Promouvoir plus d'agents de la filière EEI serait compliqué car l'arrivée d'un grand nombre d'agents de catégorie B en exploitation mettrait les services en difficulté. La Présidente concède qu'on pourrait néanmoins étudier la suppression des filières.

Analyse SNAFiT

En gros, on sait où caser des B TG mais pas des B EEI donc il ne faut pas trop en promouvoir. Ils sont près de 6000 promouvables en C exploitation, le taux pro/pro (promu/promouvable) permet seulement 45 promotions sur l'ensemble des spécialités mais l'Administration s'inquiète d'un raz de marée de TSDD EEI ?

Pour la révision des conditions d'accès au corps des ITPE, la Présidente nous renvoie à la CAP de corps des ITPE.

Charte de gestion du corps des TSDD: la Présidente répond qu'elle ne souhaite pas réouvrir un dossier porté par notre seule organisation. FO rappelle son opposition à une charte qui conduirait à une « automatisation » dans la gestion du corps. La CFDT souligne qu'elle n'est pas opposée à une charte de gestion et qu'elle ne considère pas qu'une charte enfermerait les TSDD dans un algorithme de gestion.

Analyse SNAFiT

Qu'entend le SNAFiT par charte de gestion ? Il s'agit simplement d'écrire (enfin!) les règles utilisées par les CAP que ce soit en matière de mobilité ou de promotion ! Cela ne veut pas dire qu'elles seraient gravées dans le marbre. L'humain reste prépondérant pour nous et chaque situation individuelle est importante. Un exemple : un primo affecté du concours externe est tenu de rester 3 ans sur son premier poste. C'est une règle de gestion appliquée par les services et la CAP, mais elle n'est écrite nulle part ! Quel serait le mal à enfin inscrire les « règles du jeu » noir sur blanc afin que chaque agent puisse « mener sa barque » en connaissance de cause ? Bien sûr que les situations personnelles ou sociales seront toujours étudiées. De nombreux agents expriment l'opacité des processus de promotion ou de mobilité et le manque de visibilité des règles utilisées par les CAP. Une charte de gestion du corps permettrait la transparence des principes de gestion tout en préservant la latitude de gérer les cas particuliers en CAP.

Enfin, une charte de gestion est évolutive et si des améliorations s'avéraient nécessaires, elles pourraient être apportées.

3/ Résultats liste d'aptitude à TSDD

Le plan de requalification de C en B s'étant achevé en 2018, le volume de promotion est celui de la liste d'aptitude classique soit 45 postes répartis de la manière suivante ;

- 22 postes pour la filière TG
- 21 postes pour la filière EEI
- 2 pour la filière NSMG

Le protocole PPCR, qui a permis une revalorisation des grilles indiciaires notamment pour la catégorie C, génère encore cette année une potentielle inversion de carrière pour certains agents, en fonction de leur date de départ en retraite. Les agents concernés sont ceux des échelons 6, 7 ou 8 au 01/01/2019 du dernier grade de catégorie C (C3). Ces agents identifiés en CAP pourraient décider de renoncer à la promotion suite au comparatif de carrières (promotion en B ou poursuite de carrière en C) qui leur sera transmis par leurs services.

Une liste complémentaire d'agents est donc constituée pour permettre de promouvoir un nombre d'agents équivalent à ceux qui renonceront à la promotion.

Pour consulter les résultats :

http://snafit-uns.org/IMG/pdf/snafit_unsa_resultats_la_tsdd_2019_cle89681c.pdf

4/ Liste complémentaire TA TSPDD et TA TSCDD TG au titre de 2019

Deux agents respectivement promu TSPDD TG et TSCDD TG par tableau d'avancement, ont parallèlement été admis aux concours professionnels de ces mêmes grades. Deux postes de promotions restent donc à pourvoir pour le tableau d'avancement 2019.

La CAP émet un avis favorable pour la promotion des agents suivants :

- TA TSPDD TG : M. Marc Leautier en DDT 05
- TA TSCDD TG : M. Jean Bernard Loiseau en DDTM 62

5/ Titularisation :

Lors de la CAP de titularisation de septembre 2018, un fonctionnaire stagiaire s'était vu infliger un report de titularisation et une prolongation de stage de 6 mois.

La présente CAP émet un avis défavorable à sa titularisation et demande un accompagnement de l'agent par les services sociaux du ministère puis par les services sociaux départementaux .

Pour : Administration

Contre : 0

Abstention : CGT, CFDT, FO, SNAFiT-UNSA

6/ Intégration avec changement de spécialité :

NOM Prénom	Service d'origine	Grade d'origine	Date de prise en charge	Mode prise en charge	Service d'accueil	Grade et spécialité de prise en charge	Grade et spécialité d'intégration	Date d'intégration	Avis CAP	Observations
DEVEZ Pascal	Conseil départemental 78	Technicien principal de 2ème classe	01/03/2018	Détachement	DRIEA IF / DIRIF	TSPDD (TG)	TSPDD (EEI)	01/04/2019	favorable	Demande conjointe intégration et changement de spécialité

7/ Détachement entrant hors périmètre :

NOM Prénom	Origine				Accueil				Avis		Grade et spécialité	Date de détachement	Avis de la CAP	Observations
	Administration Service	Corps/ Grade	Niveau de grade	N° de poste	Dépt	Service	Libellé du poste	Niveau du poste	Service d'origine	Service d'accueil				
FELZINGER Guillaume	Union SAGMA	Techniciens territoriaux Technicien ppal 2ème classe territorial	B	DIRHDFN /APPUVF	Compiègne (60)	AFB / Direction interrégionale Hauts-de-France Normandie	Ingénieur appui technique	A / B confirmé	Favorable	Favorable	TSPDD TG	01/04/19	favorable	

8/ Réorganisations de services :

Avis favorable pour le changement de résidence administrative de 2 TSDD suite à la réorganisation du CEREMA DtecEMF

Pour : Administration, CFDT

Contre : 0

Abstention : CGT, FO, SNAFiT-UNSA

La CAP est informée de la réorganisation sans changement de résidence administrative de TSDD pour les DDT 25 et 71 et la DIRIF.

9/ Changement de spécialités :

La CAP émet un avis favorable au changement de spécialité des agents suivants :

NOM Prénom	Service d'affectation	Poste occupé	Date d'affectation dans le poste	Grade et spécialité	Spécialité demandée	Avis du service	Date d'effet	Avis CAP	Observations
BENEDETTI Olivier	DDT 74	Chargé d'études / pôle d'appui aux politiques publiques	01/10/2012	TSPDD EEI	TG	Favorable	01/04/2019	favorable	
BUISSON Erick	DDT 74	Chargé de réglementation, sécurité des infrastructures et règles de circulation	01/10/2012	TSDD EEI	TG	Favorable	01/04/2019	favorable	
COULEROT Frédéric	DDT 74	Responsable de la cellule finances et logistique et référent « plan administration exemplaire »	01/10/2012	TSCDD EEI	TG	Favorable	01/04/2019	favorable	
GLORIEUX Laurent	DGAC / SG / SNIA / DIOP-SO	Chargé d'opération en ingénierie et aménagement	01/05/2015	TSPDD EEI	TG	Favorable	01/04/2019	favorable	
LE LIEVRE Laurence	DDTM 76	Réfèrent de l'activité accessibilité	01/04/2013	TSDD EEI	TG	Favorable	01/04/2019	favorable	
QUINSAT Cédric	DDT 63 / SIDSIC	Technicien de maintenance informatique, de proximité et d'exploitation	01/05/02013	TSPDD EEI	TG	Favorable	01/04/2019	favorable	
RAMON Christian	DDT 74	Chargé de mission pêche et appui administratif du SEE (comptabilité)	01/01/2014	TSDD EEI	TG	Favorable	01/04/2019	favorable	